



## FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

66

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr

### **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LA VIE, AU TRAVAIL : LA FÉDÉRATION SANTÉ ACTION SOCIALE DEMANDE DES MOYENS**

Le Président de la République a annoncé le 25 novembre que la cause du quinquennat serait l'égalité entre les femmes et les hommes avec un premier pilier : « la lutte pour l'élimination complète des violences faites aux femmes ». **Pour la CGT, les annonces d'Emmanuel Macron doivent être complétées au plus vite par des moyens humains et financiers et par des mesures contre les violences au travail.**

La Ministre de la Santé vient de rendre public, ce 30 novembre, un rapport l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), commandé par Marisol Touraine, « La prise en charge à l'hôpital des femmes victimes de violences ». La mission de l'IGAS propose un pilotage national avec la dimension hospitalière de la prise en charge des violences faites aux femmes sur le modèle de « la maison des femmes » située à l'entrée du Centre Hospitalier Delafontaine (Seine Saint-Denis). Les ARS devraient s'assurer d'une montée en puissance des prises en charge hospitalières dans les territoires et dans un cadre partenarial extrahospitalier.

Le rapport propose « la pertinence du GHT pour la prise en charge ». Mais ces GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) mis en place, par la loi "Touraine", pour réduire le financement et diminuer l'offre de santé sur les territoires, ont réduit l'accessibilité aux soins, ils ne sont pas la structure pertinente au plus près de la population.

Le rapport IGAS pointe l'importance des services d'urgences et de gynécologie-obstétrique comme premiers lieux de prise en charge des femmes victimes. Or, les fermetures des services d'urgences et de maternité constatées depuis de nombreuses années et de celles qui sont cours, ne font qu'accentuer les difficultés rencontrées par les femmes pour une prise en charge rapide et de qualité. Dans les projets médicaux partagés des GHT, la prise en charge des femmes est bien souvent la grande absente des projets (services de maternité, d'orthogénie).

Le financement proposé par l'IGAS serait de puiser dans le fonds d'intervention régional (FIR) pour la phase pilote, et de créer ensuite une mission d'intérêt général (MIG) pour garantir, l'effectivité et la pérennité d'un financement, voire de possibles financements privés. C'est donc une proposition de financement très insuffisante, et qui serait réalisée aux dépens d'autres activités de santé déjà très contraintes financièrement, avec en plus le projet drastique du gouvernement de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018.

**La CGT ne peut que déplorer une grande absente dans les annonces du gouvernement et du rapport IGAS... : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.** Alors que les professionnel.les du secteur de la Santé et de l'Action Sociale compte plus de 70% de femmes, nombreuses sont les situations où les salarié.e.s ont été victimes de violences sexistes et sexuelles.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale a demandé à la ministre des Solidarités et de la Santé de mettre en œuvre un plan d'action avec des moyens contre les violences sexistes et sexuelles dans notre champ professionnel<sup>(1)</sup>.

**La CGT interpelle les pouvoirs publics pour créer des lieux de prise en charge globale (médicale, psychologique et matérielle), des femmes ayant subies des violences dans la vie et au travail :**

- l'arrêt de fermeture des services des établissements de santé et des maternités,
- un grand plan de lutte contre les violences faites aux femmes, avec des moyens alloués financiers et humains aux établissements hospitaliers pour la création de « maison des femmes »,
- des formations pour les personnels hospitaliers (personnels soignants et non soignants, les médecins, les personnels encadrants...), et les étudiant.e.s en formation,
- des moyens alloués aux associations assurant l'accompagnement des femmes et des enfants ayant subis des violences.

Montreuil, le 6 décembre 2017

<sup>(1)</sup> <http://www.sante.cgt.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-la-Federation-Sante-et-Action-Sociale>